

STATIONNEMENT HORODATEURS

Un tarif unique et avantageux
Pour le confort des Canétois

Si  SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE
CANET-EN-ROUSSILLON

TARIF SPÉCIAL

3€/jour*

***RÉSIDENTS
CANÉTOIS**




CANET
EN ROUSSILLON

Du 1^{er} juin au 30 septembre, un tarif horodateur journalier unique et avantageux de 3€ par jour pour les résidents canétois sera mis en place, accessible sur simple présentation du certificat d'immatriculation du véhicule avec domiciliation à Canet-en-Roussillon.

Chaque foyer canétois pourra jouir de cette offre sans aucune restriction sur le nombre de véhicules. Pour en bénéficier, les usagers sont invités à se présenter à partir du 02 mai à l'accueil du parking Méditerranée, ouvert 7j/7, de 7h30 à 12h et de 14h30 à 17h.



Les pièces justificatives suivantes seront demandées :

- Une carte d'identité valide.
- Un certificat d'immatriculation attestant de la domiciliation à Canet-en-Roussillon.
- Un justificatif de domicile sur Canet de moins de 3 mois.
(Facture électricité, eau, internet, avis d'imposition).

Une fois que vous serez enregistré, peu importe l'heure de votre arrivée à l'aire de stationnement, vous bénéficierez d'un tarif unique de 3€ pour toute la journée, ce jusqu'à minuit.

Il vous suffira d'entrer votre plaque d'immatriculation dans la section dédiée aux résidents canétois sur l'horodateur pour vous identifier et procéder au paiement pour activer vos droits.

Notez bien que si votre véhicule reste stationné plusieurs jours de suite, il est impératif de réactiver vos droits chaque jour.

Trois parkings resteront gratuits du 1^{er} juin au 30 septembre 2024 : Santorin, Les Floralies, le môle Nord (Pôle nautique), avec la mise en service de la navette Pass'Port (0,50€ par passage).